

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BORÉA S'IMPLANTE À CHAPAIS

Une usine d'extraction d'huile essentielle voit le jour – projet pilote en service depuis septembre dernier

Chapais, le 18 novembre 2014 — BoréA, une entreprise dirigée par M. Jean-Claude Villeneuve natif de la région, s'est implantée à Chapais en septembre dernier. L'entreprise produit de l'huile essentielle à partir de la biomasse d'épinette noire et emploie actuellement 4 personnes pendant la phase projet pilote.

Un projet pilote a été mis en place sur le site de l'usine de cogénération de Chapais Énergie et, à la demande de sa clientèle, se poursuivra jusqu'en mars prochain. *« Je suis très satisfait de l'expérience en cours. La qualité du produit est conforme aux exigences de notre clientèle et la demande à l'échelle mondiale est en pleine croissance. Nous prévoyons construire une usine d'extraction dès l'été prochain. Notre choix s'est porté à proximité de l'usine de Chapais Énergie, car nous bénéficierons de la chaleur des rejets thermique de l'usine pour le processus d'extraction. C'est un choix stratégique puisque nous sommes au cœur de la forêt boréale. De plus nous bénéficions du support indéfectible de l'équipe de Chapais Énergie, de l'équipe de la Corporation de développement économique de Chapais ainsi que celle du maire de Chapais, M. Steve Gamache. Les incitatifs mis de l'avant par la Ville de Chapais et le prix des terrains ont aussi joué pour beaucoup dans le choix du site »* de dire M. Villeneuve.

« Nous ne comptons pas nous arrêter là, explique Mme Lise Aubin de la CDEC, ce n'est que le début, nous prévoyons développer une grappe industrielle à partir des extractibles de la forêt et ce, au profit de notre ville et de notre région. Pour la Ville de Chapais, le développement de cette filière est d'un grand intérêt, car elle répond à un des objectifs de notre planification stratégique : la diversification économique et surtout contribuera à satisfaire une des exigences d'Hydro-Québec pour le renouvellement du contrat de vente d'électricité de Chapais Énergie, soit la récupération de la chaleur résiduelle. »

- 30 -

Source : Lise Aubin, CDEC - Tél : 745-2355



Jean-Claude Villeneuve.